

**DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

**ARRONDISSEMENT DE LENS**

**CANTON DE LIEVIN**

**COMMUNE DE VIMY**

**CONSEIL MUNICIPAL – DELIBERATION N° 7**

**SEANCE DU 25 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Christian PRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du dix-huit juin, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Présents** : Christian PRIMONT, Agnès LEVANT, Franck LODER, René HAUTECOEUR, Sylvie LANCRY, Philippe HEROGUELLE, Annie POEYDOMENGE, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Jean-Pierre SANSON, Françoise LOUVEAU, Michèle DRION, Yvette DELIGNE, Régina GWIZDEK, Danielle BRAY, Philippe DEBAS, Evelyne NACHEL, Jean-Paul WILQUIN, Francis TILMANT, Pascale FONTAINE.

**Absents excusés** : Julien WOJCIESZAK, Marie DECIMA, Bernard VANDYCKE, Jean-Marie VERWAERDE, Laurent DEBLOCK, Francis MONBORGNE, Raymond MIKLIC, Doriane HARDY.

**Françoise LOUVEAU** est désignée secrétaire de séance.

**OBJET : MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 9 DU 8 DÉCEMBRE 2020 - LOCATION DE LOCAUX À USAGE PROFESSIONNEL SIS À VIMY, CADASTRÉS SECTION AH N° 377 – 1 ter rue de l'Égalité**

Il est demandé de modifier les termes suivants de la délibération n° 9 du conseil municipal du 8 décembre 2020:

« Location de **quatre** locaux à usage professionnel cadastrés AH 377 – 1 ter rue de l'Égalité »

Comme suit :

« Location de locaux à usage professionnel cadastrés AH 377 – 1 ter rue de l'Égalité »

Pour rappel, le maire indique à l'assemblée communale avoir réhabilité en locaux à usage professionnel, l'immeuble cadastré AH 377 appelé « Espace de santé Simone Veil », 1 ter rue de l'Égalité.

L'immeuble sera composé de locaux pouvant être loués,

Après délibération, le conseil municipal :

- accepte de modifier les termes de la délibération n° 9 du 8 décembre 2020,
- autorise le maire à signer tout document se rattachant à cette affaire.

**Pour à l'unanimité**



Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, written over a circular official seal. The seal contains the text "MAIRIE DE VIMY" at the top and "Pas-de-Calais" at the bottom, with a central emblem. Below the signature, the name "Christian SPRIMONT" is printed in blue capital letters.